



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBI

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant**

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

**Monsieur le Maire
de Peltre
1, rue de Gargan
57245 PELTRE**

Metz, le 7 août 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : **Franchissement du ruisseau de Jury par busage, sur la commune de Peltre, dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable reliant Peltre à Mécleuves.**

Ce dossier a été déposé par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2015-00124**» en date du 7 août 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER